

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 8

Artikel: Les mirages de la vie
Autor: Hager, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et pi sè geinont pou; dài iadzo on dié luron
Détatsè lo fordâi, bliossè pè lo meinton,
Ao pince pè la taille onna galéza felhie
Que vâo pas que sâi de, po cein qu'on ein babelhie,
Et que sicllie on bocon, mà sein pi s'eingrindzi;
Lé z'autro rizont tant, qu'adieu po sè fâtsi.

Po telhi, faut teni setâo dagnès tsau iena,
Lè cassâ ein dou bets po doutâ dè tsaquena,
Lo tsenévo allietâ lo long dâo tsenevouet,
Que sè trait ein ribleint lo dâi su tsaquîè bet.

Quand on a lo grand dâi tot pliein dè cé teliadzo
On, ein fâ dâi pougnès ein metteint ein on iadzo
Tot cein que tsacon tint, por ein férè on pliyon
Que faut savâi tressi sein lo mettre ein mougnon.
On ein fâ mémameint avoué cein qu'on batiâorè,
Mâ ne faut pas àobliâ dè l'adrâi bin sécaorè
Dévant dè lè z'einvouâ. Adon lè faut portâ
Ein lè z'einvortollieint dè linsus, dâo clliorâ,
Ao battiâo, lè passâ per dézo la rebatta.
Cein fâ la felameinte et pe dâoce et pe matta;
Mâ faut tsouyi sè mans, et étrè bin prudeints,
Kâ, por étrè estraupiâ, ne faut pas tant dè teimps
S'on sè laisse attrapâ dézo cllia grossa pierra;
Lâi a dza prâo dè mau, sein cein, su noutra terra.
Ora, quand cllia pliyons ont éta rebattâ,
Sont oncora tot plieins dè pussa, dè bouriâ.
Po lè bin nettiyi, s'agit dè lè défere
Et dè lè tserpenâ bin adrâi, dè manière
Qu'aprés étrè séco, séyont prêts à pegni.
Po cein, lè Savoyâ, ào bin lè Sainte-Cri,
Cllia fameux serejâo, bons z'ovrâi, rein tsaropès,
Que font tant balla rete et quasus mein d'etopès,
Revignont ti lè z'ans on pou dévant l'hivai,
Et dedein 'na remise ào dézo on couvai,
Sont bintout établis, kâ, sein tant dè manaire,
On simplio bet dè lan, ào bin onna panâire
Su quiet pâovont visçâ lão pigno' à grantès deints,
L'est tot cein que lão faut. Ein ovrâi deledzeints
Ye défont lè pliyons et tsau pou ye lè passont
Su cllia deints iò bintout lè z'etopès s'eintassont,
Tandi que dein lão mans restâ tot lo pe dâo,
C'est la reta, lo fin; enfin c'est lo meillao;
Et quand tot est pegni, pè pougnès, bin ein oodrè,
Ye preingnont cllia pougnès avoué soin po lè toodrè
Et lè mettre ein conolhie, aprés quiet on ein fâ
Dâi paquets bin einvouâ que sont prêts à felâ
Et qu'âo pâilo derrâi s'agit dè bin reduiré,
Po pas que cèin trainâi permi lè z'écoviré.

(A suivre.)

C.-C. D.

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur la délicieuse nouvelle dont nous commençons ci-après la publication.

LES MIRAGES DE LA VIE

Mme Duriage venait de quitter son deuil de veuve.

Au moment de reprendre ses bijoux, elle tira de son secrétaire un coffret, l'ouvrit, et un sourire de jeunesse éclaira son visage.

Le parfum qui s'en échappait fit sortir de leur léthargie les souvenirs des années disparues, et elle pensa avec le poète: « Mais où sont les neiges d'antan ? »

Elle regarda avec mélancolie les fleurs fanées, les talismans, les amulettes, les lettres jaunies par le temps, en ouvrit quelques-unes, les relut et murmura: « Comme les jeunes amoureux sont bêtes ! »

Elle prit un bouquet entouré d'un ruban bleu, emblème de fidélité, orné d'un oiseau-mouche, d'une cétoine et

d'un pyrophore desséchés: tout un poème d'amour dans ces symboles.

— Qui donc m'a envoyé cela? fit-elle.

Sa mémoire évoqua vainement l'image de ceux qui l'avaient aimée.

— O ciel! je ne m'en souviens plus! Je suis donc bien vieille? Déjà quarante-quatre ans!

Elle se regarda à la glace et poussa un profond soupir.

— Avoir oublié jusqu'au nom de ceux qui ont fait battre mon cœur et rempli mon imagination, c'est absurde, pensa-t-elle.

La jeunesse, qui croit à l'immortalité de tous ses sentiments, devrait bien écrire le nom et la date de l'émotion qui la fait vibrer, pour se la rappeler dans l'âge mûr!

Combien la vie est éphémère: une aurore, un matin, une après-midi pendant lesquels notre âme se métamorphose sans cesse; mille éclairs la sillonnent, l'amour s'allume, l'embrace et s'éteint, ne laissant que des cendres, pendant qu'elle poursuit toujours de nouveaux mirages!

La veuve resta absorbée devant cet inexplicable problème de la vie que sa pensée sondait pour la première fois.

Une jeune fille de dix-huit ans, nature impétueuse et tendre, épaise d'idéal, âme provençale où tour à tour rayonnait un soleil ardent où soufflait le mistral, entra et embrassa avec effusion sa mère à qui elle ne ressemblait en rien, ni au physique, ni au moral.

— Tu froisses mes dentelles, Céline; je te prie de mettre plus de retenue dans tes mouvements, plus de calme dans ton maintien... Tu as bien fait de venir, j'ai à te parler très sérieusement.

Les grands yeux noirs intelligents de la jeune fille s'arrêtèrent interrogateurs sur le visage placide de la veuve.

La mère la fit asseoir en face d'elle, et d'un ton solennel:

— Ton avenir me préoccupe beaucoup, Céline; je dois songer à te marier.

La jeune fille fit un soubresaut. Cette idée de mariage que caresse chaque fillette depuis le jour de sa première communion, ce mirage de l'enfance lui fit battre le cœur.

— Est-ce qu'on m'a déjà demandée? reprit-elle avec un sentiment d'orgueil contenu.

— Non, mais une mère prudente n'attend pas. J'ai pensé à mon jeune frère, ce brillant officier de marine qui a trente ans à peine et revient dans un mois.

— Mon oncle? Oh! jamais; je ne veux pas devenir ma tante.

— Alors n'en parlons plus. M. Mélinde m'a proposé hier son jeune cousin, son pupille, qu'il aime comme un fils.

Céline rougit légèrement.

— Ludovic, le... le polytechnicien?

— Oui, il ne sera pas magistrat comme son tuteur, il a déjà une position très belle chez un de nos premiers armateurs. M. Mélinde doit nous l'amener ce soir.

— Mais, interrompit Céline, frappée d'une idée subite, pourquoi tiens-tu donc à me marier si tôt?

— C'est que, mon enfant, c'est que...

L'émotion la faisait balbutier.

— C'est que?... répeta-t-elle avec impatience; parlons, ma mère!

— C'est que je vais me... me remarier.

— Toi! Oh! non, s'écria Céline avec feu, tu ne feras pas une si affreuse chose... Non, chère maman, tu ne peux aussi vite oublier mon noble père, lui qui nous aimait tant, qui t'as rendue si heureuse... Je t'en conjure, reste fidèle à sa mémoire, si tu ne veux pas me

voir mourir de douleur!... et des sanglots la secouaient violemment.

Tu n'en mourras pas et rien ne me fera changer de résolution. Dans deux mois, j'épouse M. Mélinde, le tuteur de Ludovic.

Et, laissant sa fille attérée, elle sortit en proie à une vive inquiétude, pressentant pour l'avenir de cruels orages domestiques.

A quatre heures, M. Mélinde, vint faire sa cour à Mme Duriage et lui présenter son pupille, jeune homme d'une grande valeur morale, et dont le physique était agréable et distingué.

Il proposa d'aller dîner sur le bord de la mer, à quelque distance de Marseille, dans une bastide qui lui appartenait.

On était à la fin du mois d'août, la journée avait été brûlante, ce serait une agréable partie de plaisir, pour Céline surtout.

— Ne me parlez pas de ma fille, dit Mme Duriage, elle est tout à fait hostile à nos projets et refusera certainement de venir avec nous.

— Voulez-vous m'employer comme ambassadeur, madame? dit Ludovic; je réussirai peut-être.

— J'en doute, mais je vous serai reconnaissante de le tenter.

Ludovic trouva la jeune fille dans le cabinet de travail de son père, devenu pour elle un sanctuaire, abîmée dans la plus profonde douleur. Emu malgré lui, il s'approcha doucement.

— Mademoiselle Céline!

Elle releva la tête avec vivacité, essuya ses larmes et le regarda avec une grande surprise.

— Vous ne reconnaissiez pas Ludovic Mélinde? dit-il en la saluant. Il y a tant d'années que nous ne nous sommes vus; mais nous allons bientôt devenir presque frère et sœur, puisque je suis le fils adoptif de M. Mélinde.

Elle s'était relevée avec impétuosité.

— Quoi! vous croyez que cet odieux mariage s'accomplira? que ma mère n'aura pas pitié de mon désespoir, ne cédera pas à mes prières?

— Non, mademoiselle, il faut vous résigner avec courage à ce qui est inévitable; nous devons nous dire que nos parents ont le droit de penser à leur bonheur.

— Leur bonheur! Est-ce que ma mère retrouvera jamais un mari comme celui qu'elle a perdu? Comment peut-elle l'oublier avec tant d'ingratitude?

— Nous ne sommes pas juges des résolutions de nos parents, et c'est de l'égoïsme de vouloir que votre mère se sacrifie pour vous qui, dans quelques années, vous marieriez à votre tour et la laisserez seule.

— S'il ne faut que lui faire le serment de rester vieille fille, je suis prête. Je ne puis comprendre qu'une veuve pense à se remarier!

— Mademoiselle Céline, vous auriez dû naître sur la terre du Malabar; parlez-moi de ces veuves qui se font rôtir sur le bûcher de leur mari: vous verriez allumer le vôtre sans frémir.

— Je crois que j'aimerais mieux cela.

— Brrrou... pas moi! tous les mariages du monde plutôt que de brûler vif!

En Europe, voilà ce qui se passe: si une veuve a été heureuse, elle se remarier pour l'être encore; si elle a été malheureuse, elle se remarier avec l'espoir d'une compensation qu'elle ne trouve presque jamais. Mais que voulez-vous, Shakespeare l'a dit avant moi: « L'homme n'est constant que dans l'inconstance. »

Allons, mademoiselle, surmontez votre chagrin, et prouvez votre affection à votre mère en venant avec nous; l'heure avance, on nous attend.

— Non, je n'irai pas; j'aimais trop mon père, l'idée de ce mariage me rend folle!... et elle donna libre cours à ses larmes.

Ni raisonnements, ni railleries, ni prières, rien ne put l'ébranler.

(A suivre.)

Choses et autres.

Un paysan amène un premier char de bois chez un richard de notre ville, qui lui offre un petit vin de St-Laurent à faire frissonner les moins difficiles. Le rusé paysan fait bonne mine à mauvais jeu, et dit de l'air le plus sincère du monde:

— Ah! voilà une fine goutte! Quel vin délicieux!...

Le lendemain il amène un second char de bois, et le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir, contre son gré, le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres sans dire autre chose que: « A votre bonne santé, monsieur. »

Le citadin très étonné de ce silence lui dit: « Mais vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci, qui lui est bien supérieur?... »

— Ah! c'est que je vous dirai, mossieu, que celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

Un de nos jeunes avocats avait été chargé d'office de la défense d'un filou qui niait effrontément le vol dont il était accusé. « Vous feriez beaucoup mieux, lui dit son défenseur, de me dire franchement toute la vérité, de ne me rien cacher. Voyons, ouvrez-vous à moi: Comment la chose s'est-elle passée?

Le détenu se laissant flétrir raconta alors, dans ses moindres détails, la manière dont le vol avait été commis. Et l'avocat le défendit si habilement qu'il fut acquitté et mis immédiatement en liberté.

Après le jugement, les membres de la cour, le jury et l'avocat allèrent dîner ensemble. Au dessert, le prévenu se fait introduire par un sommelier, s'approche vivement de son défenseur et lui serre la main avec effusion, en lui témoignant toute sa reconnaissance.

— Mauvais plaisant, lui dit ce dernier, comment osez-vous vous présenter ici! Vous n'auriez jamais dû être acquitté, après avoir commis le vol que vous m'avez avoué, il y a quelques jours, dans votre cellule. Certes, je n'ai que faire de votre reconnaissance.

Puis se tournant vers les membres de la cour et du jury, il ajouta: « Remerciez plutôt ces messieurs! Tableau.

Un pauvre ouvrier fut atteint, il y a quelques mois, d'une maladie d'yeux, qui nécessita l'enlèvement de l'un d'eux. On lui mit ensuite un œil de verre pour dissimuler le vide laissé par cette grave opération.

Deux femmes s'entretenant à ce sujet, l'une d'elles dit: « Ce pauvre garçon a bien fait de se faire mettre un œil de verre, ça le défigure moins; mais je crois quand même qu'il ne voit pas tout à fait aussi clair que de l'autre. »